



## UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
e-mail : [uspsy@free.fr](mailto:uspsy@free.fr) – site : [www.uspsy.fr](http://www.uspsy.fr)

### COMMUNIQUE DE L'USP du 5 janvier 2012

L'Union Syndicale de la Psychiatrie a pris note du résultat des élections statutaires des praticiens hospitaliers. Globalement, le faible nombre de votants ne relève pas tant des difficultés techniques liées aux modalités du vote électronique que, pour l'essentiel, de la conscience, de la part des praticiens hospitaliers, de la perte de pouvoir des commissions paritaires dans le cadre de la Loi H.P.S.T. Cette loi, tous les praticiens hospitaliers en voient, chaque jour, les conséquences néfastes sur l'exercice de leur métier.

L'U.S.P. souhaite que, de cette conscience, naissent les conditions d'une nouvelle lutte contre cette « dernière » réforme de l'hôpital public. Dans cette optique, l'U.S.P. interpellera les candidats à l'élection présidentielle de 2012.

Concernant la psychiatrie, l'U.S.P. ne présentait pas de liste à la commission paritaire, pour cette raison. Notre syndicat apprécie le bon résultat (plus de 16 %) de sa liste à la seule commission nationale de discipline, et l'élection de Marie NAPOLI et de Olivier LABOURET, psychiatres de secteur à SAINTES (17) et à AUCH (32).

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, n'hésitez pas à nous le signaler à [uspsy@free.fr](mailto:uspsy@free.fr)